

28 février 2019

Synthèse

Budget 2019 Ville du Mans



www.eluspslemans.fr



ÉlusPSLeMans



ÉlusPSLeMans

CADRE GÉNÉRAL

Le budget 2019 s'inscrit dans le cadre des grandes orientations des politiques municipales telles que présentées lors du DOB figurant à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 22 novembre 2018.

→ Les 5 orientations des politiques publiques :

- Le Mans, une ville durable,
- Le Mans, une ville attentive à l'offre de soins,
- Le Mans, une ville entreprenante et innovante,
- Le Mans, une ville soutenant la diffusion culturelle,
- Le Mans, une ville stimulant son développement et garante de la cohésion sociale.

Le budget 2019 s'établit à 230,626 M€ et est caractérisé par :

- une forte progression des investissements programmés,
- un recours limité à l'emprunt nouveau grâce à une bonne capacité d'autofinancement,
- une quasi stabilité d'un budget à l'autre des inscriptions de crédits relatives aux ressources humaines.

Il est également nécessaire de rappeler que la Ville du Mans s'est engagée auprès de l'État à ne pas augmenter ses dépenses de fonctionnement en signant un pacte financier jusqu'en 2022.

2. Budget de fonctionnement

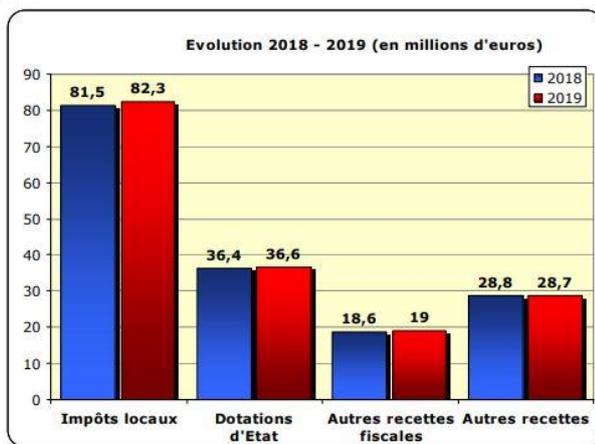
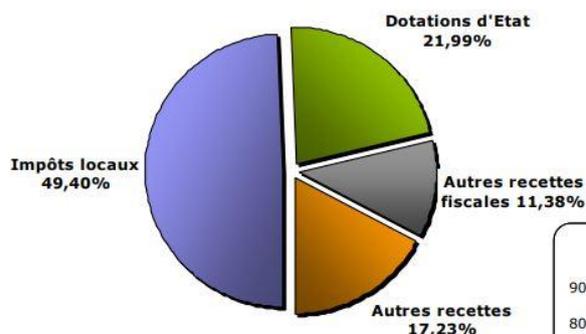
Le budget global de fonctionnement de la ville du Mans s'établit à 166,617 M€.

a. Les recettes

Les principales recettes :

- DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) → 26,953 Md€
- Dotation Forfaitaire en 2019 → 28,730 M€
- Dotation de Solidarité Urbaine → 6,190 M€

- Recettes de fonctionnement 166,6 M€ (répartition – évolution)

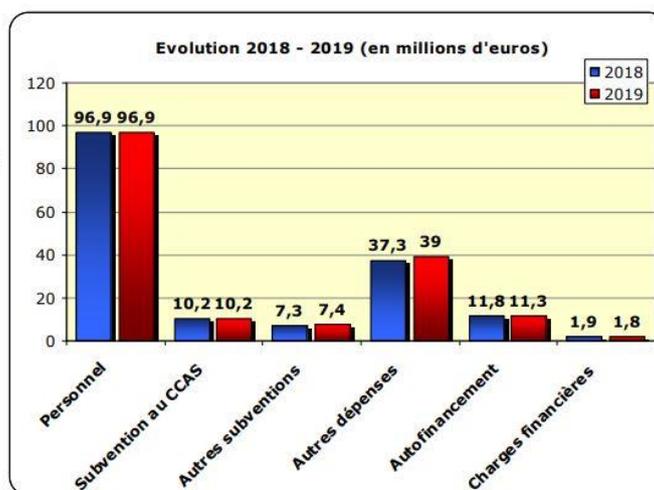
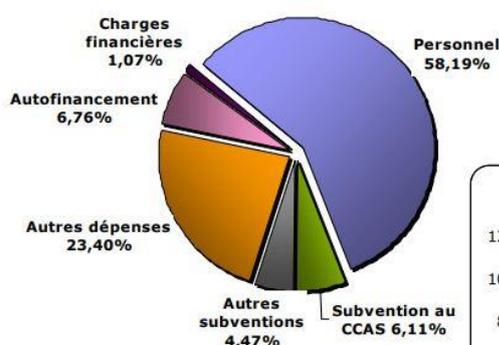


b. Les dépenses

L'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement atteint 155,326 M€ en hausse prévisionnelle de + 2,412M€ par rapport à 2018. Cette évolution s'explique par les principaux éléments suivants :

- Un enchérissement du coût de l'énergie (prix et taxe)
- Des besoins complémentaires d'entretien des espaces verts
- Une augmentation des produits bio pour la restauration collective
- Un ajustement des crédits de publicité et relations publiques principalement dans le domaine de l'événementiel.

- Dépenses de fonctionnement 166,6 M€ (répartition – évolution)



3. Budget d'investissement

a. Les recettes

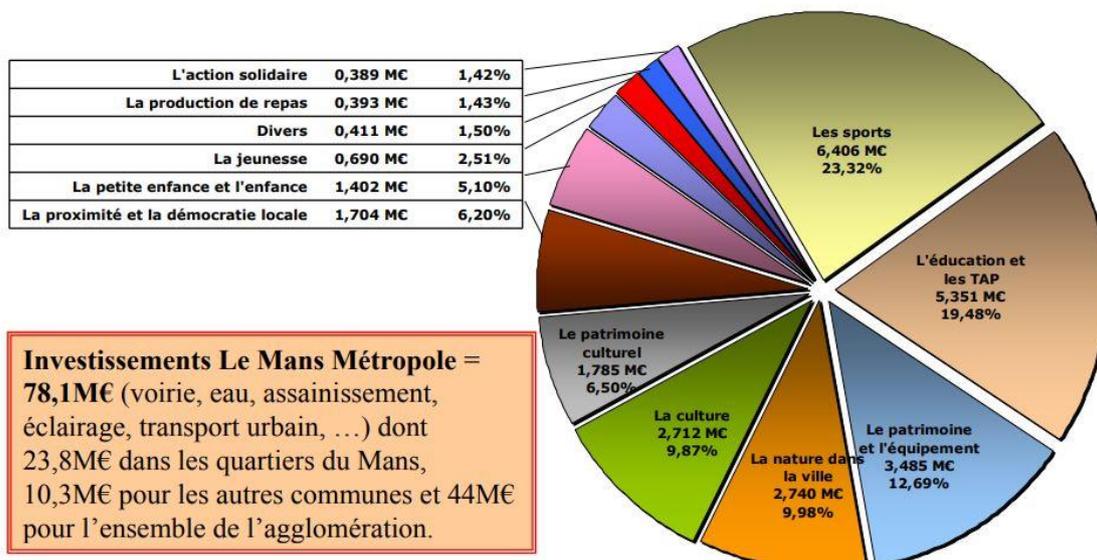
Les principales recettes :

- Autofinancement brut : 11,269 M€
- Opérations de gestion et réaménagement de dette : 26,980 M€
- Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée – FCTVA : 1,440 M€
- Subventions : 1,405 M€

b. Les dépenses

- Investissements

27,5 M€ d'investissements proprement-dits (études, acquisitions, travaux, ...) sont programmés en 2019 se répartissant comme suit par secteurs d'activités :



→ La Petite Enfance et l'Enfance



L'année 2019 sera celle du démarrage des travaux de la nouvelle crèche des Sablons. Il s'agira également de réaliser de nombreux travaux d'accessibilité et de lancer les études pour la création d'une cuisine à la halte-garderie

de Pontlieue.

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
Multi-accueil des Sablons – Reconstruction	Quartier Est	507 000
Multi-accueil Théodore Monod – Réaménagement des locaux	Quartier Ouest	120 000
Centre des Etangs Chauds – Ad'Ap	Quartier Sud-Est	300 500
	Total	927 500

→ L'Éducation et les Temps Péri-scolaires

Le budget 2019 s'établit à 25,524 M€ en fonctionnement et 5,351 M€ en investissement consacré à l'éducation et aux temps péri-scolaires.



Après consultation début 2018 des conseils d'école qui se sont prononcés majoritairement pour une semaine scolaire comprenant 4 jours d'enseignement, la collectivité a revu son organisation en matière de rythmes scolaires dans le respect du cadre fixé nationalement.

- Le mercredi est devenu un jour non travaillé pour les enfants. La ville a la volonté de proposer un accueil de loisirs avec repas et activités éducatives.
- La pause méridienne, outre la restauration, la collectivité a fait le choix de maintenir les moyens humains et matériels mis en place à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires en 2014, malgré la perte des financements liée au retour aux 4 jours d'enseignement.

- Le Plan Numérique Écoles : Initié au cours de l'année scolaire 2016/2017, le Plan Numérique Écoles rentre dans une phase plus concrète de déploiement. La mise en œuvre s'articule autour de 3 axes :
 - o raccorder les écoles au haut débit (2019 : 60 000€)
 - o fiabiliser le réseau interne en câblant les bâtiments (2019 : 300 000€)
 - o équiper les écoles de matériels en adéquation avec l'évolution des pratiques pédagogiques (2019 : 510 000€)

- La rénovation du patrimoine scolaire est bien évidemment une priorité du budget. Ces opérations étant pour la plupart très conséquentes, une programmation pluriannuelle a été mise en place.

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
Plan numérique	Le Mans – Tous Quartiers	868 500
Installation visiophone dans les écoles	Le Mans – Tous Quartiers	98 000
École élémentaire Gazonfier : Rénovation intérieure	Quartier Nord – Est	300 000
	Total	1 266 500

→ La Jeunesse

L'année 2019 sera celle d'une nouvelle édition du Forum Jeunes avec un programme qui cherchera à répondre aux attentes du plus grand nombre dans une nouvelle configuration d'implantation sur le site des Jacobins.

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
Multisport du Vert Galant – Repositionnement	Quartier Sud-Est	125 000
Centre du Gué Bernisson	Quartier Est	100 300
Skatepark Promenade Newton	Quartier Est	25 000
	Total	250 300

→ Le Sport



La collectivité consacre un budget 2019, pour une ville sportive, s'élevant globalement à 10,419M€ en fonctionnement et 6,406M€ en investissement.

Cette politique publique est construite autour de trois axes :

- Une pratique sportive pour tous sur l'ensemble du territoire en :
 - o Favorisant la pratique associative amateur
 - o Accompagnant la pratique sportive scolaire
 - o Offrant des espaces pour la pratique de loisirs et auto organisée
 - o Permettant la pratique sportive à tous les âges
 - o Intégrant la logique de bien être de santé

- Des espaces et des équipements sportifs au service de la pratique pour tous en :
 - o Offrant un accueil de qualité à tous les usagers
 - o Garantissant des conditions d'entretien et de sécurité optimales
 - o Appliquant une stratégie patrimoniale à court et à moyen terme

- Faire du sport de haut niveau une vitrine du sport amateur, du dynamisme et de l'attractivité de la ville

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
Construction salle de tennis de table	Quartier Nord-Ouest	2 300 000
Gymnase Pierre Rouzière - Epau	Quartier Est	550 000
SPL Cenovia Velodrome Bollée	Quartier Sud-Est	600 000
Ile aux sports – Vestiaires foot	Quartier Est	100 000
	Total	3 550 000

→ L'Action solidaire



L'année 2019 se caractérise par un soutien appuyé à son CCAS, comparable aux exercices précédents. Le budget du CCAS s'établit à :

- Investissement : 1,264 M€
- Fonctionnement : 30,994 M€

Le soutien de la ville se répartit alors comme suit :

- 55 % soutien aux seniors
- 20 % pour la solidarité et l'insertion (dont 0,740M€ consacrés aux aides aux manceaux les plus démunis)
- 20 % pour les services généraux
- 5 % de non affectés

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
EPHAD Irene Joliot Curie	Quartier Nord-Est	127 100
EPHAD Jean Jaurès	Quartier Sud-Ouest	114 800
CCAS	Quartier Cœur de ville	90 300
Foyer des halles	Quartier Cœur de ville	18 500
	Total	350 700

→ Le Handicap

Les crédits 2019 en direction des personnes handicapées se traduisent de la façon suivante :

- Fonctionnement → 86 500 €
- Investissements consacrés à la mise en accessibilité des bâtiments s'élèvent à 2,721 M€
 - Bâtiments sportifs : 0,418 M€ (dont gymnase Camus 0,250M€ ; gymnase Villaret 0,046 M€)
 - Bâtiments sociaux : 0,824 M€ (dont Centre des Étangs-Chauds 0,301M€ ; EPHAD Jaurès 0,046M€ ; EPHAD Curie 0,046 M€)
 - Bâtiments scolaires : 0,797 M€ (dont restaurant scolaire Belon 0,180M€ ; élémentaire Claudel 0,150 M€ ; maternelle Hubert 0,130 M€)
 - Bâtiments culturels : 0,580M€ (dont médiathèque Aragon 0,200 M€ ; Cité du Cirque Marcel-Marceau 0,129 M€)

→ La Santé publique



La Ville du Mans consacre un budget de fonctionnement de 0,777 M€ pour les diverses actions en matière de santé publique en 2019. L'investissement s'élève à 0,073M€ principalement consacré à la lutte contre la légionellose et à la mise en place de la télémédecine. La santé n'est pas une compétence de la Ville, mais face à la nécessité d'agir sur le territoire, la municipalité s'est engagée sur des actions de santé depuis plusieurs années.

- Le centre municipal de santé (CMS) Olympe de Gouges : c'est le premier centre municipal de santé créé dans une ville de plus de 150 000 habitants en France. Cet établissement est un outil qui nous permet d'assurer un véritable service public auprès de la population à qui nous redonnons un accès aux soins prodigués par les professionnels de santé.
- Les assises territoriales de la Santé : l'objectif est de créer les conditions favorables à une synergie des acteurs de la santé afin de définir conjointement une feuille de route à l'échelle de la métropole, dans le but de trouver des solutions concrètes aux difficultés identifiées telles que l'accès aux soins pour la population et l'attractivité » du territoire vis-à-vis des professionnels de santé.

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
Centre de santé Olympe de Gouges	Quartier Sud-Ouest	26 000
Lutte contre la Légionellose	Le Mans – Tous quartiers	40 000
Budget participatif : Installation de défibrillateurs	Le Mans – Tous quartiers	1 500
	Total	67 500

→ La Prévention et la Tranquillité Publique



Les dépenses d'investissement sont proposées à hauteur de 295 620€. Il est question de :

- Développer les différentes actions de prévention et de médiation auprès des jeunes publics en intervenant dans les différents établissements scolaires.
- Poursuivre le développement des pratiques de rappel à l'ordre et des mesures de transaction sous l'égide du Procureur de la République
- Renforcer les actions de prévention de la récidive par le développement des Travaux d'Intérêt Généraux (TIG) notamment pour les mineurs et les stages de citoyenneté
- Renforcer les moyens de la Police municipale en recrutant progressivement 6 agents supplémentaires pour en compter 30 d'ici 2020.
- Engager de nouvelles actions pour faire reculer l'insécurité, notamment en renforçant l'éclairage public dans certains secteurs...
- Accélérer le déploiement de la vidéosurveillance, notamment en cœur de ville, au Centre commercial des Sablons, mise en place du Centre de Supervision Urbain...

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
Acquisition de radars pédagogiques	Le Mans – Tous quartiers	10 000
Installation de la police municipale	Quartier cœur de ville	11 720
	Total	21 720€

→ La proximité et démocratie locale



Les actions en matière de proximité et de démocratie locale représentent en 2019 un budget de fonctionnement de 4,449M€ et 1,704 M€ d'investissement. Les objectifs étant de :

- Permettre au citoyen d'être acteur dans sa ville, avec par exemple la mise en œuvre du budget participatif, des journées citoyennes...
 - Rappeler le nombre des équipements de quartier, qui constituent une position centrale au sein des différents quartiers,
- Favoriser l'animation de la vie sociale à l'échelle de la ville en :
 - o soutenant les structures associatives d'animation de la vie sociale,
 - o développant un réseau de l'animation de la vie sociale

Concernant les services à la population :

- Le développement des offres de prestations sur rendez-vous depuis septembre 2017
- Intégration des cartes d'identité électroniques depuis le 1^{er} mars 2017

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
SPL Cenovia Maison de quartier de la Madeleine	Quartier Nord-Ouest	1 090 000
Application mobile citoyen	Le Mans – Tous quartiers	80 000
	Total	1 170 000

→ L'Égalité

La Ville du Mans noue un partenariat avec le comité ONU Femmes France pour la labellisation de ses actions pour l'égalité afin d'être identifiée comme un territoire dynamique pour le droit des femmes.

De nouvelles actions pourront être menées dans le cadre de la « Semaine de lutte contre les discriminations ». La Ville du Mans continuera à apporter son soutien aux associations de lutte contre l'homophobie, plus précisément avec l'organisation du week-end pride en Mai. Un travail transversal sera mené avec tous les services municipaux afin de développer des interventions cohérentes et approfondies dans tous les domaines intéressant la ville : éducation, santé, sport, ressources humaines, culture...

→ La Culture



L'enveloppe consacrée à l'investissement s'établit à 2,712M€. L'environnement culturel riche du Mans s'appuie en premier lieu sur une très grande diversité des équipements et des acteurs culturels. À l'origine de cette diversité, il faut souligner la réelle volonté politique de la collectivité qui a toujours manifesté son soutien très fort à toutes les pratiques culturelles, à tous les acteurs, les plus importants comme les plus petits, professionnels

et amateurs. La richesse de l'offre culturelle proposée au Mans traduit cet appui fidèle de la collectivité à l'ensemble des représentants de la culture.

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
Rénovation conservatoire	Quartier Cœur de Ville	11 100
Bibliothèque numérique de référence	Quartier Cœur de Ville	363 500
Conservatoire de musique – Annexe Banjan	Quartier Nord-Est	80 000
	Total	454 600

→ Le Patrimoine



Le budget de fonctionnement s'établit à 0,848M€. Les opérations d'investissement ressortent à 1,785M€.

- Le label « Ville d'Art et d'Histoire » : ce label repose sur une action culturelle et patrimoniale hors les murs. Il a notamment pour objectif une médiation et une animation du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. Il vise aussi à créer du lien grâce aux évènements autour du patrimoine et des témoignages mémoriels. La Maison du Pilier Rouge est au cœur de ces actions et représente la politique municipale patrimoniale et de tourisme culturel.
- La ville envisage des études et travaux d'entretien et de restauration au cours de l'année 2019 et plus particulièrement :
 - o Des travaux d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap à la maison du Pilier Rouge, à la chapelle de l'Oratoire, à la collégiale royale Saint-Pierre la Cour, et aux thermes romains pour 24 100€
 - o Des travaux de réfection de chaufferie et remplacement de chaudière à la Psalette (35 000€) et à l'église Saint Benoit (100 000€)
 - o La poursuite de la dévégétalisation de l'enceinte romaine à hauteur de 30 000€

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
Fonds spécialisés et de conservation – Plan de conservation	Le Mans – Tous quartiers	346 500
Jardin de la cathédrale	Quartier cœur de ville	806 000
Église Notre Dame de la Couture	Quartier cœur de ville	274 500
	Total	1 427 000

→ La Nature dans la Ville



Le budget de fonctionnement pour 2019 au titre de la mise en valeur du patrimoine Nature dans la ville est de près de 7,5M€. L'investissement est proposé à hauteur de 2,740M€.

Le cœur de ville et son proche environnement, qui constituent l'image de la Ville du Mans, feront l'objet d'un soin tout particulier, à commencer par les sites emblématiques de centre ville (Parc Tessé, Quinconces des Jacobins, Jardin des Plantes). Un

espace végétal sera créé Place de la République pour l'été 2019. Les autres sites répartis sur l'ensemble de la ville bénéficieront également d'améliorations. Des travaux d'aménagement et de rénovation interviendront sur plusieurs d'entre eux et les programmes habituels tels que la réparation d'allées ou l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont reconduits.

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
Végétalisation de la place de la République	Quartier cœur de ville	200 000
Jardin des Plantes – Réaménagement des locaux	Quartier cœur de ville	300 000
Parc de Tesse	Quartier cœur de ville	250 000
Parc Marcel Paul – Installation sanitaire public	Quartier Sud-Est	130 000
	Total	880 000

→ Les Ressources humaines

Le budget prévisionnel global des ressources humaines s'élève à 97,4 M€ brut pour 2019. Ce montant comprend 16,6 M€ de remboursement de frais de personnel à Le Mans Métropole au titre des services mutualisés. Le Mans Métropole refacture en effet environ 26% de sa masse salariale à la Ville du Mans.

- La stabilisation des effectifs et la maîtrise de la masse salariale
- Reprise du plan de revalorisation des carrières et des rémunérations des fonctionnaires
- Gel du point d'indice
- Évolution des effectifs permanents depuis 2015

→ La Production de repas

Le budget consacré à la production de repas s'établit à 6,504M€ pour le fonctionnement. En investissement, des travaux à la cuisine centrale sont prévus à hauteur de 0,392 M€ avec notamment l'acquisition de matériel (machine de conditionnement, automate de commande pour autoclave...)

La cuisine centrale prépare des repas pour tous les convives de la collectivité, de la crèche à l'EHPAD. Elle s'est fixée des objectifs ambitieux :

1. **Équilibre alimentaire et variété des plats**, les menus sont élaborés par une diététicienne en lien avec les cuisiniers.
2. **Qualité des marchandises utilisées** par la recherche de produits bio, label rouge, Bleu Blanc Cœur... La cuisine centrale a obtenu une fleur à la charte « qualité proximité » du Pays du Mans.
3. **Sécurité sanitaire des repas** proposés grâce à la mise en place d'un Plan de Maîtrise Sanitaire. Ce travail a permis la reconnaissance, de la part de la Direction Départementale de la Protection des Populations, d'un niveau d'hygiène « très satisfaisant »
4. **Développement durable** par la prise en compte de la saisonnalité dans le choix des produits employés.

→ L'Urbanisme-Foncier

En matière d'urbanisme-foncier, le budget de l'exercice 2019 s'élève à 2,010 M€ en fonctionnement. Les recettes ressortent à 2,440 M€.

- Le projet de PLU communautaire sera arrêté en début d'année 2019 en vue de son approbation en décembre 2019. Le futur règlement, commun à l'ensemble de la Métropole tout en garantissant les spécificités locales, sera le nouveau document de référence pour l'instruction des autorisations. Il favorisera un urbanisme de projet et une écriture simplifiée des règles pour en faciliter l'appropriation par les habitants et les porteurs de projets.
- La prévision de recettes résultant de la Taxe Locale pour la Publicité Extérieure s'appliquant à tout support publicitaire, enseignes, et pré-enseignes est au BP 2019 de 1,100 M€. Des crédits complémentaires seront inscrits en DM pour ajustement après émission des titres de recettes. Le futur Règlement Local de Publicité (RLP) aboutira en 2019.

→ Le Patrimoine Bâti

Le budget de fonctionnement consacré à l'entretien et à l'exploitation des bâtiments municipaux en 2019 porte sur près de 7,6 M€, soit un budget à la hausse de 5% par rapport au budget primitif 2018 (+ 0,387M€). Cette hausse s'explique par la hausse des prix de l'énergie.

Opérations principales d'investissement :

Libellé opération	Axe géographique	BP 2019
Aménagement columbariums et cavernes	Le Mans – Tous quartiers	100 000
Reprises techniques concessions perpétuelles	Le Mans – Tous quartiers	100 000
Bornes information cimetières	Le Mans – Tous quartiers	20 000
Hôtel de ville – Sécurisation accueil	Quartier cœur de ville	215 000
	Total	435 000